



AVIS DE RECRUTEMENT

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)

Synthèse – Généralités :

Lieu de travail : HAUTELUCE

Poste à pourvoir : Dès que possible

Date limite de candidature : 1 mois de publication

Type d'emploi : Emploi permanent – vacance d'emploi

Grade(s) recherché(s) : ATSEM principal de 2ème classe

Descriptif de l'emploi :

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Il peut aussi avoir des missions d'accueil de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants.

Missions / conditions d'exercice :

Activités principales sur le temps scolaire :

* Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation, et l'hygiène des enfants :

- Préparer la salle de classe avant l'arrivée des enfants (installer les ateliers, dessins, jeux)
- Accueillir les enfants, transmettre les informations et orienter les demandes
- Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains...)
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Assister les enfants pour les habillages/déshabillages
- Surveiller la sieste et refaire les lits

* Encadrer les activités conçues par l'enseignant quel que soit le lieu en restant à portée de voix

* Etre force de proposition concernant des idées de travaux manuels

* Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants

- Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre les coins jeux

* Gestion des PAI : L'ATSEM ne peut administrer des médicaments ni prodiguer des soins infirmiers. En revanche, sous la responsabilité de l'enseignant, il est autorisé à donner les premiers soins en cas d'accident.

Le PAI est le seul cadre permettant aux ATSEM d'administrer un médicament à un enfant.

Activités annexes secondaires sur le temps scolaire :

* Préparer le matériel nécessaire pour les sorties, dont :

- Préparer la pharmacie
- Préparer les changes

* Accompagner les élèves et les enseignants au cours des activités extérieures et des sorties scolaires

* Surveiller les enfants lors des sorties scolaires

* Participer aux événements de l'année scolaire

* Réalisation de toute autre tâche en lien avec les missions inhérentes au cadre d'emploi des ATSEM

Activités principales sur le temps périscolaire :

- * Participer à la surveillance et à l'accompagnement des temps de cantine :
 - Aider à l'habillage des petits
 - Accompagner les enfants dans les trajets pour la cantine
 - Effectuer la surveillance de la récréation
 - Assurer la surveillance de la cantine
- * Participer à la surveillance et à l'accompagnement durant le transport scolaire matin et/ou soir

Activités annexes sur le temps périscolaire :

- * Nettoyage de la classe et des espaces utilisés par les maternelles
- * Remettre en ordre et nettoyer les sols, mobiliers, et surfaces vitrées de la salle de classe
- * Maintenir les locaux (toilettes...) et le matériel (tables, chaises...) en état de propreté et de fonctionnement (nettoyer et désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...)
- * Désinfecter les jouets

Compétences liées à l'emploi :

Connaissances et savoir-faire :

Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation,
Connaître les projets éducatifs et pédagogiques de l'école,
Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens,
Aider à l'acquisition de l'autonomie,
Maîtriser les règles d'hygiène corporelle,
Appliquer les consignes de sécurité,
Assurer la sécurité des enfants.
Connaître les grands principes de développement physique, moteur et affectif des jeunes enfants
Appliquer les techniques de base de la pédagogie et de la psychologie en rapport avec les jeunes enfants
Maîtriser les postures professionnelles en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux, etc.
Connaître les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux
Mettre en œuvre les règles d'hygiène de locaux de stockage des produits.

Savoir-être :

Être autonome, responsable, discret, patient,
Goût du travail avec les enfants,
Être rigoureux, méthodique,
Être vigilant, à l'écoute, attentif et réactif,
Savoir travailler en équipe,
Savoir gérer les situations relationnelles difficiles,
Savoir communiquer,
Participer au maintien du calme, et garder une distance professionnelle avec les élèves
Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.

Temps de travail :

9h / jour scolaire

Horaires : 7h30-12h20 ; 13h20-17h30

Travail les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires.

Pas de travail durant les vacances scolaires (hors journée de préparation de rentrée scolaire)

Durée du poste :

- Temps de travail effectif de 36h par semaine scolaire
- Temps de travail poste, lissé sur l'année : 28h par semaine

Conditions de recrutement : Statutaires ou à défaut agent contractuel

Dépôt des candidatures : **avant le 02 Novembre 2026**

Adresser Lettre de motivation + CV à : Monsieur le Maire – Mairie de Hauteluce

154, Rue de la Voûte 73620 Hauteluce

Ou par mail à l'adresse : contact@mairie-hauteluce.fr

A Hauteluce, le 1^{er} Octobre 2026

Le Maire,
Estéban LAGIER.